



## Règlement de l'épreuve

### GENERALITES

L'événement Winter'Gliss Expérience (WGX) qui se déroulera les 18 Mars 2023 est organisé par l'association EVENT'Expérience, en collaboration avec Evolution2 Super Besse et Aventure en Terre Volcanique.

Challenge multi-glisses de 6h qui débutera à 11h sur le front de neige de Super Besse jusqu'à 17h précise.

***Ce challenge proposera 7 activités (en fonction de l'enneigement et des conditions météo) :***



## **La règle**

L'objectif sera de faire le maximum de Tours, durant le challenge de 6h sur ses 7 activités aux choix pour une bonne cause avec un classement final non officiel. Nous préciserons toutefois sur le classement final le nombre de Km réalisés par équipe.

L'inscription se fera **par équipe de 3 min à 6 Max participants**, le classement sera établi sur la base du plus grand nombre de tous réalisées, dans un temps limite de 6h.

**Aucune obligation de faire toutes les activités proposées**, que vous pouvez réaliser dans l'ordre que vous voulez.

Néanmoins, **des écrans vous permettront de suivre le classement en direct** (au départ des activités et tente ravitaillement), afin de suivre l'évolution des équipes sur les divers activités.

Chaque participant devra se présenter au pointage à la fin de chaque boucle avec leur dossard visible sur chaque activité afin de comptabiliser les tours de l'équipe pour procéder au classement en suivi live sur les écrans et établir un classement non-officiel au bout des 6h. Néanmoins l'épreuve de tir à la carabine laser, vous sera proposé sur le front de neige afin d'agrémenter le côté ludique et de précision sur le challenge, qui pourra vous faire gagner des tours si vous faites carton plein sur les tirs pour votre équipe. Un classement (non-officiel), sera établi pour l'équipe qui sera la plus précise et rapide sur le stand de tir. Chaque équipe devra passer 1 fois sur cette activité.

## **LIEU**

L'organisation (accueil, départs, arrivées, vestiaires, village entreprise) se situe à la station de Super Besse sur le Front de Neige en dessous de la Maison du Tourisme.

Des emplacements de stationnement de véhicules sont disponibles sur place. (Parking gratuit).

Un plan d'accès, de circulation et des parkings vous sera fourni en amont par l'organisation ainsi qu'un programme de la journée et votre dossard d'équipe par courrier postal ou dossard à retirer sur place avant 10h30.

## **INSCRIPTION, DATE LIMITE ET DOCUMENTS A FOURNIR**

Pour l'événement, l'inscription doit se faire avant le 1 mars 2023 en utilisant le lien ci-dessous

<https://sportips.fr/WGX23/>

Les inscriptions sur place ne seront pas possible

Limiter à 50 équipes uniquement

- Le paiement de l'inscription devra se faire uniquement par CB avant le 15 Mars 2023 ou par chèque à l'association Event'expérience.

### **Tarif unique par équipe (3 min à 6 max) comprends /**

- ***Lot à chaque participant à retirer dans la salle de la Maison du Tourisme.***
- ***Accès aux 7 activités de 11h à 17h.***
- ***Forfait de ski descente et ski de fond de 11h à 17h.***
- ***Café d'accueil et viennoiserie à la Maison du Tourisme de 9h à 11h.***
- ***Animation musicale de 11h à 17h sur le front de neige vers départ activités et de 17h30 à 20h30 dans la Maison du Tourisme.***
- ***Ravitaillement sur le front de neige sous tente Partenaires de 11h à 17h comprenant :***
  - 1 Truffade/charcuterie + 1 désert par participant (service de 12h à 16h) à **la Maison du Tourisme.**
  - Boissons chaudes (soupe, thé, café, chocolat...)
  - Boissons fruités et minérale (Volvic / Juicy) et boissons énergétiques (Oxsis)
  - Divers aliments salés et sucrés
- ***Accès Tente Change Affaires et dépose matériels***
- ***Accès au parking gratuit***
- ***Navette station gratuite***
- ***Accès à l'After'Entreprises Expérience » à Super Besse à partir de 17h jusqu'à 20h30 comprenant :***
  - Boissons à volonté (Bière, vin chaud...)
  - Buffet gourmands avec produit du terroir Auvergnat (charcuteries et Fromages)
  - Ambiance musicale
  - Rencontres et discours Partenaires
  - Remerciements.
- ***Bracelet évènement à mettre obligatoirement au poignet afin d'accéder aux divers activités, ravitaillements, repas, soirée after'partenaires.***

**350€/équipe de 3 mini à 6 participants maxi.**

<https://sportips.fr/WGX23/>

### **SECURITE ET CONSIGNES A RESPECTER**

- Tous les participants de la WGX, s'engagent à parcourir la distance et l'itinéraire prévus dans le meilleur esprit sportif.
- Une surveillance médicale est assurée par la Station de Super Besse. Un participant faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions. En cas de problèmes sur les parcours, chaque participant se doit de le signaler. L'organisation ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de défaillance physique ou psychique.

- Les participants s'engagent à respecter les décisions que pourraient prendre les organisateurs dans une situation d'urgence ou pour des modalités relatives à l'organisation de la manifestation. En cas de mauvaises conditions météorologiques (pluie, brouillard...) ou pour toute autre raison majeure, les organisateurs se réservent notamment le droit de modifier les circuits ou d'annuler les activités, même au dernier moment.
- Il est strictement interdit d'abandonner ses déchets (tubes contenant des gels, papiers, détritiques organiques, emballages plastiques...) sur les tracés des activités. Des poubelles seront mises à votre disposition sur chaque activité et doivent impérativement être utilisées.
- Tous les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant de pouvoir les jeter dans les poubelles mises à disposition sur les postes de ravitaillement ou aux départs des activités. L'organisation incite les participants à se munir d'une pochette déchets pour transporter leurs déchets jusqu'au point de ravitaillement ou aux départs des activités.
- Il est impératif de suivre les tracés tels qu'ils sont balisés, sans les couper.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol et détérioration de matériel.
- Tous les participants devront être munis du matériel détaillé dans la partie « Equipement ».
- L'organisation se réserve le droit d'instaurer un arrêt temporaire des activités, de modifier certaines portions ou la totalité des activités si les conditions météorologiques sont de nature à mettre en péril la santé ou la sécurité des participants, et d'arrêter, sur avis médical, tout coureur présentant des signes de défaillance physique.
- Tous les participants s'engagent sur l'honneur à ne pas anticiper le départ, à parcourir la distance complète avant de franchir les différentes lignes d'arrivée de chaque activité et à respecter le règlement du challenge.

## **DOSSARDS**

Le dossard sera à retirer le jour du challenge de 9h à 10h45 à la Maison du Tourisme à Super Besse par un responsable de l'équipe avec 1 bracelet d'identification pour chaque participant à mettre sur le poignet afin de pouvoir accéder aux divers prestations de l'événement.

Le dossard doit être présenté impérativement à l'arrivée de chaque activité pendant tout le challenge afin de pouvoir comptabiliser vos tours sur les activités.

Il vous servira aussi pour retirer votre dotation d'équipe en fonction du nombre de participant par équipe.

## **RAVITAILLEMENTS**

L'organisation assure la présence d'un ravitaillement solide et liquide tout au long du challenge. Il se trouvera sous une tente Partenaires sur le front de neige avec un approvisionnement permanent en boissons et nourritures à consommer sur place sur des mange-debout ou comptoir en bois.

## **EQUIPEMENT**

### **Matériel obligatoire pour les activités :**

- Le dossard propre à chaque équipe min 3 à présenter à chaque départ et arrivée de chaque activité.

### **Conseils :**

- Consultez la météo les jours précédents la course et adaptez votre équipement aux conditions prévues

## **ACCOMPAGNANTS**

Les spectateurs sont admis sur l'ensemble des parcours dans la mesure du possible.

Aucune personnes sera admis dans la zone tente change et matériels, ravitaillement durant toute le challenge ainsi qu'à l'After'Entreprise Expérience, ne portant pas un bracelet au poignet lié à l'événement (agent PAG contrôle aux entrées).

## **CHRONOMÉTRAGE DES ACTIVITES, POINTS DE CONTRÔLE**

Le chronométrage des activités sera assuré par un dispositif électronique par SPORTIPS à l'arrivée des activités.

Chaque équipe doit avoir son dossard visible sur les pointages à la fin de chaque boucle effectués sur les activités, comme indiqué dans la rubrique « dossards » sans y apporter de modification.

**Des contrôles électroniques seront installés sur les activités afin de calculer le nombre de tour effectué tout au long du challenge de 6h avec un écran pour le suivi live du classement non-officiel provisoire des équipes.**

## **ABANDON**

En cas d'abandon lors du challenge, un participant doit obligatoirement prévenir le responsable du challenge avec le numéro indiqué sur son dossard.

Si un participant est pris en charge par les services des secours de l'organisation ou conventionnels, il se trouve de fait sous l'autorité des services de secours et doit interrompre son challenge si ces derniers l'exigent et à l'obligation de prévenir l'organisation.

## **ANNULATION D'INSCRIPTION**

Vous pouvez souscrire une assurance annulation au moment de l'inscription en ligne uniquement sur le module Sportips.

En cas de maladie ou d'accident, l'inscription sera remboursée uniquement si souscription d'une assurance annulation et sur demande, reçue avant le 16 Mars minuit.

En absence de souscription d'une assurance annulation, aucun remboursement ne sera effectué.

## **ANNULATION**

En cas de force majeure, d'évènement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'Organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation de l'épreuve pour cause d'épidémie, d'évènement climatique ou de catastrophe naturelle, aucun remboursement ne sera possible (un report éventuel d'une partie des frais d'inscription pourra être envisagé pour l'année suivante).

## **ASSURANCE / RESPONSABILITE**

L'évènement est couvert par une assurance responsabilité civile souscrite par l'organisateur. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement. En complément, il est néanmoins conseillé aux participants de souscrire une assurance individuelle accident, couvrant leurs propres risques (RC habitation ok).

En cas d'abandon, de disqualification (par l'organisation ou l'équipe médicale), la responsabilité de l'organisation est dégagee. La participation au challenge se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec dénonciation de tout recours contre les organisateurs en cas de dommage et séquelles durant l'épreuve ou après l'épreuve.

## **DROITS A L'IMAGE**

Tout participant à l'évènement WGX renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant le challenge, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Seule l'organisation peut transmettre ce droit à l'image à tout média, via une accréditation ou une licence adaptée.

Toute communication sur l'évènement ou utilisation d'images de l'évènement devra se faire dans le respect du nom de l'évènement, des marques déposées et avec l'accord officiel de l'organisation.

## **INFORMATIQUE ET LIBERTE**

L'organisation se réserve le droit de communiquer la liste des participants et leurs coordonnées à ses partenaires.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations nominatives les concernant par demande écrite auprès de l'organisation en précisant nom, prénom et numéro de dossier.

## **ACCEPTATION DU REGLEMENT ET ETHIQUE DE L'EVENEMENT**

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions. Le fait de s'inscrire au challenge de la Winter'Gliss Expérience implique, de la part des participants, l'acceptation pleine et totale (c'est-à-dire sans réserve) du présent règlement, de l'éthique de l'évènement et de toute consigne adressée par l'organisation aux participants.

## **CONTACTS**

### Organisation :

Thomas Lavilanie tél 06 64 63 99 51 (coordinateur générale)

Damien Poulet tél 06 15 93 07 89 (coordinateur Sport)

Olivier Sigaud tél 06 61 74 19 96 (coordinateur logistique)

Inscriptions Sportips : Tél 09 67 09 96 09 [support@sportips.fr](mailto:support@sportips.fr)